

LES
CAHIERS

de la FONDATION

Adrienne et Pierre SOMMER



2

MÉDIATION ANIMALE
ET HANDICAPS



FONDATION
A et P SOMMER

SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE



L' ACTION DE LA FONDATION ADRIENNE ET PIERRE SOMMER

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer est aujourd'hui, en France, la seule organisation à but non lucratif, privée et indépendante qui soutient le développement de la médiation animale, pratique fondée sur les interactions positives entre l'humain et l'animal domestique ou familial.

La Fondation apporte son aide à l'action des professionnels du secteur éducatif, sanitaire, social ou judiciaire, dans leurs différents champs d'intervention. Au cours des 15 dernières années, elle a soutenu, initié ou coproduit près de 700 programmes à travers la France pour un montant total de plus de 7 millions d'euros.

© Cluzeau / Christian Scheibling / MJC Montélimar / La ferme de Nat



PREMIER MINISTRE

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

INTRODUCTION

Cette deuxième édition des *Cahiers de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer* explique les apports de la médiation animale dans l'accompagnement des personnes connaissant un handicap, un trouble du développement ou un trouble psychique.

En exploitant les bienfaits de la relation entre l'homme et l'animal, cette discipline permet notamment de soutenir la concentration, l'apprentissage, la communication et les capacités motrices. Cette stimulation contribue aux progrès des personnes et au développement de leurs compétences.

En mettant cet ouvrage gratuitement à disposition des responsables d'établissements et des intervenants du domaine médicosocial, *la Fondation Adrienne et Pierre Sommer* guide les professionnels dans leur utilisation de la médiation animale et dans l'élaboration de programmes adaptés aux besoins spécifiques de chacun.

Je tiens à saluer ce travail qui contribue grandement au bien-être des personnes.

Sophie Cluzel

Secrétaire d'État auprès du Premier ministre
Chargée des personnes handicapées

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Texte introductif de Sophie Cluzel, Secrétaire d'État auprès du 1 ^{er} ministre Chargée des Personnes handicapées | 1 |
| 1. DE LA RELATION A LA MÉDIATION | 5 |
| Qu'est-ce que la médiation animale | 6 |
| L'animal n'est pas le thérapeute | 6 |
| Qui pratique la médiation animale ?..... | 7 |
| Le bien-être de l'animal..... | 8 |
| 2. L'APPORT DE LA MEDIATION ANIMALE AU MONDE DU HANDICAP | 11 |
| Handicaps et troubles concernés..... | 12 |
| La situation du handicap en France | 12 |
| Des animaux sur les lieux de soin..... | 13 |
| • Les Papillons blancs aiment les animaux | |
| • Le handicap selon la loi | |
| • Le handicap selon l'Organisation Mondiale de la Santé | |
| Handicap et médiation animale : les objectifs..... | 15 |
| « L'animal est un atout dans la prise en charge du trouble du spectre autistique » entretien avec le Pr Pierre Gressens..... | 16 |
| Gringo, le « labrador couteau suisse »..... | 17 |
| 3. ÉLABORER UN PROGRAMME DE MEDIATION ANIMALE | 19 |
| Se poser les bonnes questions..... | 20 |
| « L'hygiène, un point clé du projet » entretien avec le Dr Olivier Baud..... | 22 |
| Réseau CPIAS (réseau national de prévention des infections associées aux soins) | 23 |

| | |
|---|----|
| LES PROJETS DE MÉDIATION ANIMALE SOUTENUS PAR LA FONDATION ADRIENNE ET PIERRE SOMMER DANS LE SECTEUR DU HANDICAP | 24 |
| FICHES ACTIONS | 25 |
| MALADIES MENTALES | |
| • Centre Hospitalier Philippe Pinel - Amiens..... | 26 |
| • Centre Hospitalier Saint-Jean de Dieu - Lyon..... | 28 |
| • Centre Hospitalier Henri Laborit - Poitiers..... | 30 |
| TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT | |
| • Institut Médico Educatif Daudignon - Grenoble..... | 32 |
| • Institut Médico Educatif des Isles - Auxerre..... | 34 |
| • Hôpital de jour Prélude - Albi..... | 36 |
| • Maison Perce-neige - Chauché..... | 38 |
| POLYHANDICAP | |
| • Maison d'Accueil Spécialisée Pierre Launay - Prémilhat..... | 40 |
| DÉFICIENCES MOTRICES | |
| • SESSAD APF des Vosges – Epinal..... | 42 |
| POSTFACE | 45 |
| Guy Courtois, Président de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer | |
| RESSOURCES | 46 |



© Cécile Truffandier

1

DE LA RELATION À LA MÉDIATION

Longtemps, notre société occidentale a privilégié une conception utilitaire de la domestication de certaines espèces animales. Au-delà de ce rôle remarquable qui a fidèlement accompagné l'évolution humaine, s'est progressivement imposé celui de l'apport des animaux familiers dans une relation bénéfique à l'Homme. C'est de ce lien puissant qu'est née la médiation animale mise au service des populations en difficulté.

Qu'est-ce que la médiation animale ?

C'est : « *la recherche des interactions positives issues de la mise en relation intentionnelle homme-animal* », pratiques telles qu'elles sont conduites dans les institutions éducatives et médico-sociales, entre autres.

Cette définition, **posée en 2008**, fait suite à une mission confiée par la Fondation Adrienne et Pierre Sommer à **un groupe de travail d'experts**. **L'objectif était de trouver une description neutre, consensuelle et inclusive** pour éclaircir les positionnements et pratiques de chacun (humains et animaux).

Car **longtemps et encore aujourd'hui, la terminologie employée a été très diverse en associant souvent le terme de thérapie à la présence animale** : « zoothérapie » (qui étymologiquement signifie « médecine vétérinaire » et non « soigné avec ou par l'animal »), « activités thérapeutiques associant l'animal », « thérapie par l'animal » ...

Souvent, cela a brouillé les repères, **laissant croire que l'animal aurait le pouvoir de guérir l'humain**.

C'est donc à l'issue de cette mission que venait de naître la notion de médiation animale, terminologie majoritairement employée en France aujourd'hui.

L'objectif assigné aux actions de médiation animale est d'abord de **renforcer et compléter l'action entreprise par les professionnels** en faveur de populations confrontées à des handicaps sociaux, physiques, mentaux, sensoriels ou psychiques.

La médiation animale est reconnue dans le cadre des thérapies non-médicamenteuses par la Haute Autorité de Santé (références en Ressources p. 46). Elle peut ainsi être associée en renfort à certaines prescriptions médicamenteuses ou être pratiquée en lien avec des approches paramédicales.

L'animal n'est pas le thérapeute.

L'exploitation des effets bénéfiques de la relation qu'entretiennent l'Homme et l'Animal a parfois donné lieu à des confusions préjudiciables à la juste reconnaissance de la pratique de la médiation animale. **On a ainsi pu laisser croire que les interactions recherchées constituaient à elles seules une technique de soin**.

Le bénéficiaire est acteur de sa prise en charge grâce à la présence de l'animal.

Or, rappelons-le, l'animal n'est pas le thérapeute ! **Autant que le choix de l'animal (chien, cheval, âne...), la profession initiale de l'intervenant s'avère déterminante** : orthophoniste, psychomotricien, ergothérapeute, psychologue, infirmier, animateur ou travailleur social, au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou en indépendant, les qualifications à acquérir et mettre en œuvre pourront être différentes.

Ce sont ces qualifications complémentaires à la profession initiale qu'il s'agit maintenant de faire reconnaître en tant que telles pour lever définitivement toute ambiguïté sur ce que recouvre la médiation animale. En effet à l'exception notable **de la certification professionnelle « d'équicien »**, inscrite en 2014 au répertoire des métiers, il n'y a pas de qualification reconnue dans la gamme des pratiques de médiation animale.

En revanche il existe des diplômes universitaires et des formations, de contenu et de durées très variable, proposées par un grand nombre d'organismes le plus souvent associatifs mais pas exclusivement.

Qui pratique la médiation animale ?

Quelle que soit la qualification originelle de l'intervenant, celui-ci devra, non seulement connaître la situation de la personne en difficulté, ses troubles, ses besoins, ses comportements mais aussi **avoir conscience des capacités et des limites de l'animal** pour orienter – souvent avec l'appui d'un spécialiste de l'animal - le travail effectué en séance. Et prendre en compte la nécessité impérieuse de veiller à son bien-être en s'appuyant sur les lois de la protection animale, la déclaration universelle des droits de l'animal et les compétences de professionnels de l'animal.

La possibilité ou le choix de travailler avec tel ou tel animal, en fonction de la population concernée, du type de handicap et de structure, conditionnera la forme et le contenu du programme envisagé.

Ainsi, celui-ci va avoir comme objectif d'aider un enfant autiste à communiquer avec un chien alors qu'il en était incapable avec une personne ; de stimuler un patient aphasique qui verra se réveiller des émotions éteintes jusqu'alors ; permettre d'apaiser une personne atteinte de troubles psychiques ; faire du cheval un auxiliaire précieux pour réaliser un travail de rééducation fonctionnelle, etc.

Anne-Claire Lomellini-Dereclenne*

Médiation animale : l'encadrement des pratiques assurant le bien-être des animaux est une nécessité pour valoriser la discipline.

La multiplicité des qualificatifs que l'on attribue aux animaux qui peuvent être « de rente », « de loisir », « domestiques », « sauvages » ou « familiers » est révélatrice des nombreux aspects du lien étroit que nous tissons avec le règne animal depuis maintenant plus de 15 000 ans. Si les « services rendus » par les animaux dans ce sens que l'objet même de la domestication était à la base de servir les humains, il a fallu beaucoup plus de temps pour admettre et démontrer scientifiquement que le simple établissement d'une interaction entre un individu humain et un individu animal avait des vertus thérapeutiques au sens propre du terme pour l'individu humain (1). L'ensemble des interactions positives permettant le soin de l'homme par l'animal regroupées sous le nom de « médiation animale » font désormais l'objet d'une attention particulière de la part des soignants et amoureux des animaux qui agissent pour légitimer et faire connaître des pratiques qui nous rappellent à quel point l'histoire que nous construisons avec les animaux peut être belle, forte et en cela-même utile.

Dans le cadre de l'utilisation des animaux, de manière générale, des règles ont été établies depuis plus d'une trentaine d'années pour garantir leur bien-être quel que soit le type d'utilisation qui en est fait, notamment en France, depuis la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature (2). En termes de « médiation animale », des formations diplômantes sont désormais disponibles, bien que non encore obligatoires, pour délivrer toutes les connaissances indispensables pour, non seulement assurer les soins aux humains mais également respecter le bien-être des animaux qui sont utilisés (3). La connaissance des comportements et notamment des signes indicateurs de mal-être propres à chaque espèce est en effet nécessaire pour garantir une utilisation raisonnée et respectueuse des animaux. C'est à cet objectif que travaille la Fondation A et P Sommer en encourageant les acteurs de terrain à travailler en collaboration avec des vétérinaires et des éthologues et c'est également ce que propose R. Kohler dans son ouvrage de 2011 (4). L'encadrement scientifique, technique, et *in fine* réglementaire des pratiques de médiation animale impliquant l'association de professionnels de l'animal au même titre que les professionnels de santé de la conception du projet au suivi des pratiques semble en effet une condition sine qua non de légitimation de cette discipline qui contribue à faire évoluer toujours positivement et remarquablement la relation entre l'homme et les animaux.

* docteur vétérinaire, inspectrice de la santé publique vétérinaire,
Cheffe du service santé-protection animales/environnement DDPP 13-DVM- Ph D.



(1) MICHALON Jérôme (2014) *Panser avec les animaux. Sociologie du soin par le contact animalier*, Paris, Presses des Mines, Collection Sciences sociales.

(2) Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature

(3) LOMELLINI-DERECLLENNE Anne-Claire, *Médiation animale : un encadrement des pratiques est nécessaire*, revue trimestrielle de la LFDA n°86.

(4) KOHLER, R., M.C. LEBRET, S. MARTINOT, et M.F. CALLU. (2011) *État des lieux de la médiation animale dans les maisons de retraite. De la théorie vers la conception d'un cahier des charges*. Kunheim : Robert Kohler.





© Alan Lauroux

2

L'APPORT DE LA MÉDIATION ANIMALE AU MONDE DU HANDICAP

Le handicap se présente sous de multiples formes et n'a pas de définition univoque. Des difficultés sensorielles, motrices ou psychiques ont souvent aussi des répercussions sociales qui limitent l'individu dans ses relations avec les autres. On met désormais en évidence cette notion d'interaction entre les caractéristiques individuelles d'une personne (la déficience) et son environnement.

Handicaps et troubles concernés

A une classification du handicap par pathologie s'est substituée dans les années 2000 une approche plus globale, prenant en compte le contexte dans lequel l'individu évolue.

Le handicap est désormais défini comme « *toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société* »* subie par une personne dans son environnement, et ce pour quelque raison que ce soit.

Si la définition de la loi de 2005 n'est pas exactement celle de la classification de l'Organisation Mondiale de la Santé* datant de 2001 (voir nos encadrés p.14 et 15), elle s'en inspire cependant en lui empruntant trois dimensions essentielles :

- Celle des fonctions physiques ou mentales et structures anatomiques, lesquelles se situent au plus près des organes ;
- Celle des activités, dont la limitation désigne les difficultés de réalisation des actes concrets, plus ou moins complexes ;
- Celle de la participation sociale, dont les restrictions entravent l'implication d'une personne dans la société.

Cette conception dynamique du handicap, plus proche de la réalité dans sa diversité, a cependant l'inconvénient de compliquer l'estimation du nombre de personnes concernées. En effet, il faut prendre en compte la multiplicité des altérations possibles mais aussi leur variation en fonction du milieu (personnel, professionnel, urbain, etc.) dans lequel évolue la personne.

**Classification Internationale du Fonctionnement du Handicap et de la Santé. OMS*

La situation du handicap en France

On peut distinguer six grands types de handicaps : moteur, auditif, visuel, psychique, intellectuel et lié à une maladie.

La notion de handicap est relative et évolue dans le temps : elle dépend des normes sociales en vigueur. L'ampleur de la population considérée varie selon le niveau de déficience considéré.

La nature de la déficience (mentale, visuelle, auditive, physique, cognitive, psychique), le degré de dépendance, l'âge de survenue du handicap et son origine (génétique, maladie, accident, vieillissement), la situation sociale des personnes

handicapées nécessitent une prise en compte qu'autorise difficilement une approche purement statistique.

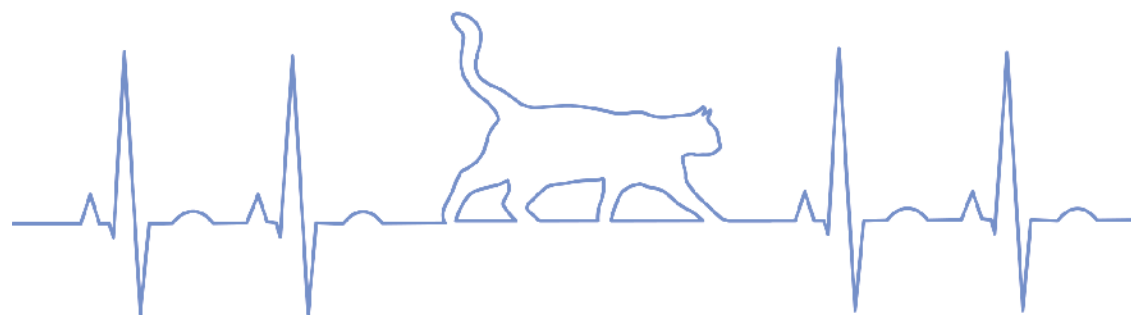
Les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) donne une idée de l'échelle du problème.

Dans ses enquêtes, l'Institut tient compte des limitations motrices, sensorielles et cognitives. L'institut liste le handicap « ressenti » (se déclarer handicapé quel que soit le handicap), le handicap « identifié » (en fonction de critères définis par l'enquête) et le handicap « reconnu » (par une administration).

Ainsi, selon l'INSEE, 12 millions de Français sur 67,2 millions seraient touchés par un handicap.

Des animaux sur les lieux de soins

Alors que certains lieux ont longtemps été interdits aux animaux, pour des raisons d'hygiène et de sécurité, tel n'est plus le cas aujourd'hui. Sans être devenue banale, la présence animale dans les établissements des secteurs social et médico-social se généralise rapidement. Les maisons de retraite spectaculairement, les hôpitaux de plus en plus souvent, voient cohabiter leurs pensionnaires avec des chiens ou des chevaux, parfaitement intégrés aux pratiques quotidiennes des professionnels des secteurs concernés. Des mini-fermes se créent au cœur des structures, des centres équestres s'ouvrent à des publics nouveaux : grâce aux animaux, le handicap se « normalise ».



LES PAPILLONS AIMENT LES ANIMAUX

<https://www.papillonsblancs-rxtg.org/>

Créée en 1962, affiliée à l'Unapei, l'association des Papillons Blancs de Roubaix-Tourcoing représente une force considérable dans le secteur médico-social :

- 2 500 personnes en situation de handicap mental :
 - 1 800 adultes
 - 700 enfants
- 50 établissements et services répartis sur 23 communes,
- Plus de 1000 salariés, 450 adhérents, 200 bénévoles.

L'association a depuis longtemps mis en place des programmes de médiation animale **dans la quasi-totalité de ses établissements** en adaptant à chaque cas le profil des actions au handicap et à sa gravité. Les Papillons Blancs pratiquent aussi bien la médiation équine que canine ou asine. Certains résidents peuvent être accueillis avec leur animal. Toutes les possibilités sont envisagées pour que la coexistence humain-animal soit la plus agréable et efficace possible.



Depuis 2003, la Fondation Adrienne et Pierre Sommer a soutenu plusieurs projets d'établissements des Papillons Blancs.



LE HANDICAP SELON LA LOI

Selon la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées : « constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».



LE HANDICAP SELON L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

Elle comprend 3 dimensions qui révèlent autant de composantes du handicap.

- **La déficience** : « Dans le domaine de la santé, la déficience correspond à toute perte de substance ou altération d'une fonction ou d'une structure psychologique, physiologique ou anatomique. »
- **L'incapacité** : « Dans le domaine de la santé, une incapacité correspond à toute réduction (résultant d'une déficience) partielle ou totale de la capacité d'accomplir une activité d'une façon normale ou dans les limites considérées comme normales, pour un être humain. »
- **Le désavantage** : « Dans le domaine de la santé, le désavantage social d'un individu est le préjudice qui résulte de sa déficience ou de son incapacité et qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle considéré comme normal, compte tenu de l'âge, du sexe et des facteurs socio-culturels ».

Handicap et médiation animale : les objectifs

Sur le plan moteur

Stimuler et/ou préserver les capacités de déplacement.

Sur le plan psychomoteur

Améliorer et entretenir la mobilité, travailler la coordination, la mobilisation des membres (brossage, caresses, jeu...).

Sur le plan sensoriel

Favoriser contact physique, chaleur corporelle, odeur, suivi visuel et auditif, améliorer les capacités de vigilance...

Sur le plan de la communication et du langage

Inciter à verbaliser, se faire comprendre de l'animal, échanger avec l'entourage.

Sur le plan de l'ajustement des comportements

Réduire les tensions, les angoisses et l'agressivité, réguler les troubles du comportement.

Sur le plan psychologique

Améliorer ou restaurer l'estime de soi.

Donner du plaisir à être et agir avec l'animal.

« L'ANIMAL EST UN ATOUT DANS LA PRISE EN CHARGE DU TROUBLE DU SPECTRE AUTISTIQUE »

Entretien avec le Professeur Pierre Gressens (*)

En France, 600 000 personnes seraient touchées par un « trouble du spectre autistique ». Un défi de santé publique délicat à relever compte tenu des difficultés de prise en charge. Le professeur Pierre Gressens a bien voulu faire le point pour nous sur ce trouble pluriel.



Lorsque l'on parle d'autisme... de quoi, ou plutôt de qui parle-t-on ?

Il y a trois grands marqueurs de l'autisme : le premier se trouve dans les difficultés d'interaction sociale, le deuxième dans les troubles du langage, de l'expression, le troisième dans les stéréotypies, c'est-à-dire les comportements répétitifs.

A ces trois signes peuvent venir s'associer des co-morbidités : troubles cognitifs (déficits intellectuels au sens large, problèmes d'apprentissage, de mémoire, etc.), crises convulsives (épilepsie), différents troubles « dys » (dyslexie, dysphasie, dyscalculie, etc.), hyperactivité...

Ces troubles associés sont importants parce que, masqués par les signes de l'autisme, ils ne sont pas toujours bien pris en compte ou même repérés alors qu'ils sont parfois les plus handicapants au quotidien. C'est pourquoi il est important d'avoir une vision globale de la personne, pour parvenir à une prise en charge large.

Il y a des tableaux cliniques extrêmement variables. C'est pourquoi on parle de « spectre autistique » et pas d'autisme.

Pensez-vous que l'animal peut avoir un effet positif dans la prise en charge du trouble autistique ?

J'en suis convaincu. La principale difficulté d'un autiste est sa capacité à communiquer avec le monde environnant et les soignants eux-mêmes peuvent parfois adopter à leur égard une attitude un peu biaisée. L'animal au contraire n'a aucun *a priori* et son comportement sera le même, quel que soit le sujet, autiste ou pas, avec une communication non verbale qui permet d'atténuer le réflexe de protection manifesté envers un étranger. Ce bénéfice est évident chez les enfants, il l'est également chez les adultes pour lesquels il n'existe que peu de structures de prise en charge. Le contact avec l'animal peut alors constituer un recours précieux.

**médecin spécialiste en neurologie pédiatrique.*

Directeur de Recherche Inserm et Directeur de l'UMR 1141 Inserm-Université Paris Diderot, Hôpital Robert Debré, Vice doyen recherche de l'UFR médecine Paris Diderot - Président du comité Autisme de la Fondation de France.

GRINGO, LE « LABRADOR COUTEAU SUISSE »

Témoignage de Nathalie Favier, mère de Suzie, bénéficiaire d'un chien d'assistance

Suzie est autiste de haut niveau et sa scolarité en primaire a été difficile : affectation dans une école en dehors de notre département de résidence, changements fréquents d'AVS*... J'ai découvert l'existence de l'association Handi-Chiens par le biais de mon activité professionnelle [NDLR : orthophoniste]. Je suivais une jeune fille handicapée moteur qui avait reçu un chien d'assistance et j'avais pu constater le bénéfice qu'elle en tirait. Nous avons fait une demande qui a été acceptée et c'est ainsi que Gringo est entré dans la vie de Suzie.



Suzie a achevé sa scolarité en primaire et a été admise en 6^{ème} dans le collège de secteur. Je redoutais la rentrée et toutes les épreuves que cela allait représenter : tout y était inconnu pour elle : le lieu, ses camarades de classe ses professeurs (différents pour chaque matière), son AVS...

L'accueil de tous – administratifs, enseignants, élèves - a été extraordinaire et la présence de Gringo y a été déterminante. Il a servi de catalyseur à un groupe d'enfants qui ne se connaissaient pas à l'entrée en 6^{ème}, il a généré de la bienveillance envers Suzie en rendant immédiatement repérable sa différence tout en lui permettant de l'atténuer parce que sa relation aux autres en a été facilitée. Il l'a rassurée par sa présence permanente. Gringo est certes un chien d'assistance, mais il est aussi un chien d'éveil. Il « éveille » l'enfant au monde qui l'entoure. Il « éveille » également à la différence, au handicap invisible toutes les personnes qui sont amenées à croiser l'enfant et sa famille dans toutes les circonstances de la vie. Gringo est un labrador « couteau suisse ».

*AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire





© Pixabay

3

ÉLABORER UN PROGRAMME DE MÉDIATION ANIMALE

Organiser un projet de médiation animale au sein d'une institution, de quelque nature qu'elle soit, ne peut reposer sur l'improvisation, sauf à s'exposer à de cruelles désillusions. Une méthodologie suffisamment rigoureuse permet d'éviter les difficultés qui risqueraient de mettre le programme en péril et de surmonter plus facilement celles qui sont prévisibles. Les exemples présentés sous forme de « fiches actions » (pages 25 à 43) donnent un éclairage réaliste sur des projets bâtis sur de solides bases, certains depuis de nombreuses années, d'autres plus récemment mais tous avec succès.

Se poser les bonnes questions

Il est généralement admis qu'un projet de médiation animale peut demander un délai de préparation de 18 mois à 2 ans. Appliquer une méthodologie, c'est toujours s'attacher à répondre à une série de questions que l'on se pose dans le bon ordre.

Pourquoi ce projet ?

- Quels sont les avantages de la médiation animale par rapport à un autre type de médiation ?
- Quels bénéfices en attendre ?
Peut-il rendre ma pratique professionnelle et celle de mes collègues plus efficaces ?
- Quels avantages l'institution, les bénéficiaires et les professionnels en tireront-ils ?

Est-il réalisable ?

- Ai-je les compétences nécessaires ou comment les acquérir ?
- Puis-je compter sur une équipe pour m'accompagner, doit-elle être formée ?
- Pourra-t-on dégager un budget à la mesure des ambitions du projet ?

C'est dans les réponses à ces deux questions que se loge tout le processus de réflexion.

Le contenu

- Quels sont les objectifs de l'action, quelle est la démarche globale ?
- Qui porte le projet ?
- Quels sont les besoins des bénéficiaires ?
- Quelle est la durée de vie du projet ?
- Quel est le calendrier de mise en œuvre ?
- Quelle place pour l'éthique humaine et animale ?

Le choix de l'animal

- Ex : le chien pour ses capacités d'écoute et d'attention. Il peut également déceler par son odorat certains changements physiologiques ou certains affects et s'y adapter,
- Ex : le cheval : bon pour la motricité, la gestion des émotions, le « ici et maintenant »,
- Ex : les animaux de ferme pour travailler sur l'autonomie et la responsabilisation, les cycles de la vie, sa relation aux autres...
- Ex : l'âne : animal subtil qui permet d'établir un climat d'échange, de détente et ouvrir à une dynamique de mobilisation.

Le parti pris d'organisation

- Un intervenant extérieur au sein de la structure (Ex : chien visiteur),
- L'établissement se déplace à l'extérieur (Ex: centre équestre),
- Internalisation totale du projet (ex: ferme pédagogique géré par l'établissement et son personnel),
- Mixité de l'activité, en interne et en externe (Ex : chien résidant et visites en ferme pédagogique).

Le plan de financement

- Budget de fonctionnement annuel (dont rémunération éventuelle des intervenants extérieurs),
- Frais de formation des personnels,
- Frais d'entretien des animaux (assurances, nourriture, matériel, vétérinaire) si projet internalisé,

La mise en conformité légale

- Accord des autorités de tutelle et sanitaires,
- Assurances,
- Équipements adaptés.

La concertation

- Entamée dès le début du processus avec la hiérarchie, le personnel, les familles et les bénéficiaires.

Le suivi et l'évaluation

- Mesure des résultats obtenus sur les publics visés et ajustements éventuels,
- Recueil des avis et critiques des différents intervenants et publics.

L'HYGIÈNE : UN POINT CLÉ DU PROJET

Entretien avec le Docteur Olivier Baud*

Pour obtenir l'accord des autorités de tutelle et sanitaires, un projet de médiation animale doit évidemment se conformer à des règles d'hygiène strictes. Celles-ci sont listées dans un document réalisé par le CPIAS (références en Ressources p. 46). Nous avons demandé au Dr Olivier Baud, médecin hygiéniste de nous en rappeler les points majeurs.

Pour qu'un projet soit conforme aux nécessités d'hygiène en vigueur et donc pour une maîtrise du risque infectieux inhérent à cette activité dans une structure de santé ou médico-sociale, il faut pouvoir prendre en compte 5 types de mesures :

Mesures générales qui vont concerner l'organisation institutionnelle (responsabilité, assurance, identification de l'animal et de l'accompagnant...), l'identification des critères d'exclusion de l'animal, la traçabilité des visites.

Mesures concernant l'animal en lien avec le choix de l'animal (type d'animal, éducation, statut vaccinal, surveillance clinique ou microbiologique, traitements préventifs, alimentation...), l'identification des espaces dédiés (alimentation, déjections...) et des locaux accessibles ou non.

Mesures concernant l'accompagnant en s'assurant de sa responsabilité, sa formation, son suivi de l'animal, son respect des locaux accessibles ou non à l'animal...

Mesures concernant les bénéficiaires en vérifiant leur accord, celui du responsable médical en fonction des éventuelles contre-indications médicales ou personnelles.

Mesures concernant les équipes soignantes incluant notamment leur connaissance du protocole, de l'application des mesures d'hygiène, de la conduite à tenir en cas de contact ou de déjections.



© Pixabay

*médecin hygiéniste, infectiologue, CHU de Clermont-Ferrand

LE RÉSEAU NATIONAL DE PRÉVENTION DES INFECTIONS ASSOCIÉES AUX SOINS

Le réseau CPIAS (ex-CClin-Arlin) est un ensemble de structures publiques hébergées dans des centres hospitaliers universitaires, chargées par le Ministère de la santé de mettre en œuvre la politique nationale de prévention des infections nosocomiales (IN) associées aux soins (IAS) et de contribuer à la maîtrise de l'antibiorésistance bactérienne.

Il apporte son expertise et son appui auprès des professionnels de santé dans les **3 secteurs de soins** de France et d'Outremer :

- Établissements sanitaires,
- Établissements médico-sociaux (EHPAD, FAM, MAS...),
- Secteur libéral en ville.

En étroite relation avec les hygiénistes et autres acteurs de la prévention du risque infectieux, le réseau CPIAS met en œuvre différentes actions : la surveillance des IAS, l'alerte et l'investigation des épisodes épidémiques (signalement des IAS), l'évaluation des pratiques de soins, l'information et la prévention, la formation, la documentation, l'assistance et le conseil, l'animation.



© Pixabay

Les projets de médiation animale soutenus par

LA FONDATION ADRIENNE ET PIERRE SOMMER

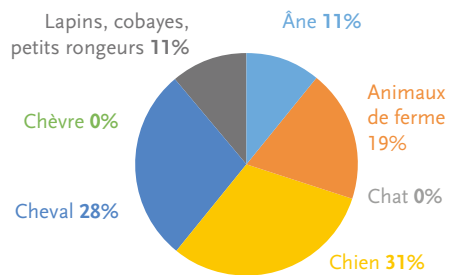
Quel est, aujourd'hui, le paysage d'intervention des projets de médiation animale ?

Pour s'en faire une idée, on peut analyser les appels à projets à destination des structures sanitaires, sociales et médico-sociales que la Fondation A et P Sommer lance depuis 2003.

Une constante sur l'ensemble des candidatures reçues en 2018 :

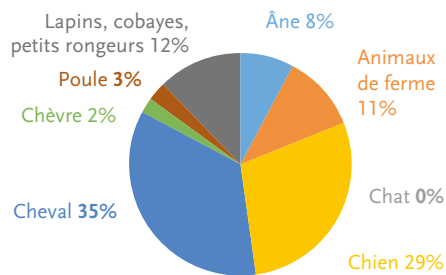
1. La toujours forte proportion liée au handicap, qu'il s'agisse de l'enfance et de l'adolescence (36%) ou du handicap adulte (29%).
2. La présence équilibrée du chien et du cheval dans les programmes.

HANDICAP ADULTES : 29% DEMANDES



- Animaux associés aux programmes concernant les personnes adultes en situation de handicap (29%). Les « petits animaux » de type rongeurs, lapins, etc. (11%) n'interviennent que rarement seuls. Ils sont majoritairement intégrés aux pratiques de médiation canine.

HANDICAP ENFANCE ET ADOLESCENCE : 36% DEMANDES



- Animaux associés aux programmes concernant les enfants et adolescents en situation de handicap (36%). Comme pour les adultes, les « petits animaux » (12%) sont majoritairement associés aux activités de médiation canine.

FICHES ACTIONS

MALADIES MENTALES

POLYHANDICAP

DÉFICIENCES MOTRICES

TROUBLES DU DÉVELOPPEMENT



Parmi les centaines de projets de médiation animale déjà soutenus ou repérés par la Fondation Adrienne et Pierre Sommer, nous avons retenu une sélection représentative des différents handicaps et des structures qui les accueillent.



L'Hôpital psychiatrique Philippe Pinel d'Amiens a totalement intégré la médiation canine dans l'organisation des soins.

Initiative soutenue par la Fondation en 2012, 2014 et 2018.

CONTEXTE

Depuis 2010, le Centre Hospitalier intègre la médiation canine dans l'offre thérapeutique en direction des patients. Un projet élaboré et mis en œuvre par William Lambiotte, infirmier psychiatrique.

Créer une activité de ce type au sein d'un lieu de santé sensible nécessite de respecter un processus rigoureux de mise en œuvre. Deux années de préparation ont été nécessaires pour que ce projet voit le jour.

OBJECTIF

Redonner la possibilité d'accéder aux soins pour les patients les plus difficiles à accompagner au sein de l'hôpital.



Certains malades, qui ne reconnaissent même pas leurs parents, savent que le mercredi est "le jour des chiens".

PROJET

Avec sa double compétence : soignant et éducateur comportementaliste canin, W. Lambiotte a remarqué que « **le bien-être du chien peut remonter la laisse pour gagner la personne qui la tient** ».

Côtoyant des malades profondément atteints, il a élaboré ce projet structuré visant à compléter les mesures thérapeutiques prescrites par les médecins psychiatres.

MISE EN ŒUVRE

1. Mise en conformité avec la législation sur le plan de l'hygiène et la sécurité sanitaire pour l'accueil d'animaux (Préfecture et ARS),
2. Autorisations des différentes instances consultées (interne et externe),
3. Mise en place de programmes tests, affinés aux projets de soins de chaque patient,
4. Validation par les médecins et les équipes administratives de l'hôpital.

ÉTAPES D'ÉLABORATION

1. Apporter des réponses précises aux obligations d'un hôpital :
 - Hygiène et zoonoses,
 - Structuration des activités,
 - Mobilisation d'un membre du personnel soignant,
 - Assurances et coûts de l'activité.
2. Communication interne auprès des médecins et des équipes de l'hôpital pour les faire adhérer au projet.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Aujourd'hui, 59 psychiatres prescrivent des séances de « cynothérapie » à des patients qui ne pouvaient se livrer à aucune autre activité. Ils ont pu entrer dans un véritable processus de soins :
 - > 272 patients pris en charge (101 diagnostics psychiatriques différents, de 6 à 98 ans).
 - > 23 unités de soins concernées.
- Recueil et prise en compte des avis et critiques émis par les différentes parties prenantes (administration, personnel soignant, familles).

Et un total de 9222 heures d'interactions patient-chien...



Des chevaux au cœur de l'hôpital.

La Fondation a financé l'acquisition d'abris pour les équidés en 2013.

CONTEXTE

Ce projet de médiation équine a été initié dès 2012 au cœur de cet hôpital privé assurant des missions de service public de psychiatrie. Il est le fruit d'une volonté commune d'un groupe de cliniciens et d'une implication forte de la direction de l'établissement. Une association partenaire Equi-liance apporte un soutien technique et pédagogique aux équipes soignantes.

OBJECTIF

Améliorer la relation et la communication, favoriser les apprentissages cognitifs et sensori-moteurs pour les personnes souffrants de troubles psychiques.



© CH St. Jean de Dieu

On s'assure toujours que les chevaux soient disponibles et sereins au cours des séances avec les patients.

PROJET

La médiation équine s'adresse à tous les patients, quels que soient l'âge et le diagnostic. Il s'agit aussi bien d'enfants que d'adolescents, d'adultes et de personnes âgées.

Elle s'inscrit dans le cadre des prises charges thérapeutiques.

L'hôpital a souhaité intégrer totalement cette pratique à son fonctionnement et en faire un élément important de la vie de l'institution. Quatre chevaux vivent à demeure au sein de l'établissement grâce aux 25 hectares d'espaces verts de ce dernier.

MISE EN ŒUVRE

1. Protocolisation assurant l'efficacité thérapeutique comme le bien-être et la santé des animaux,
2. Accord de la direction à l'issue des conclusions et propositions du groupe projet,
3. Formation du personnel des espaces verts à l'entretien et la conduite des animaux,
4. Formation des soignants à la médiation équine dans le cadre de la formation continue,
5. Sensibilisation de l'ensemble du personnel de l'hôpital pour faciliter son implication,
6. Mise en place des séances (systématiquement 2 soignants et au minimum un bénévole d'Equi-Liance).

ÉTAPES D'ÉLABORATION

1. Mise en place de la méthode guidant la démarche thérapeutique avec un groupe projet : soignants, espaces verts, direction, service support à la recherche et l'évaluation
2. Réflexion sur les critères de choix des animaux, la méthode utilisée pour les éduquer, leur rythme de travail et les conditions de leur bien-être.
3. Sensibilisation de l'ensemble du personnel de l'hôpital pour la prise en compte des besoins, risques et contraintes liées aux animaux en son sein.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Une file active de près de 2000 personnes concernées,
- 18 séances par semaine de 20 minutes à 1 heure (individuelles ou groupales 4 personnes maximum),
- 10 services de l'hôpital développent des activités permanentes en médiation équine sur indications posées par les médecins. Les services avec pathologies lourdes sont les plus demandeurs,
- Une cinquantaine de personnes formées depuis 2014,
- Compte-rendu d'observation longitudinale des comportements des patients en séances.



A l'hôpital Henri Laborit, les animaux deviennent des auxiliaires de soins.

Initiative soutenue par la Fondation en 2014 et 2018.

CONTEXTE

Le Centre Hospitalier Henri Laborit de Poitiers est spécialisé dans la prise en charge des troubles psychiques. Il répond aux besoins en santé mentale de la population du département de la Vienne. Depuis plus de dix ans il développe des activités de médiation animale via l'association de l'hôpital « La Cordée ».

OBJECTIF

Les animaux au service de la pédopsychiatrie pour prendre en charge des enfants de 2 à 18 ans, selon leur âge et le type de leur pathologie (autistique, psychotique, déficitaire, trouble du langage oral).



© CH Laborit

Avoir la liberté de sortir de l'univers conventionnel du soin grâce à la médiation animale, c'est enthousiasmant.

PROJET

Le programme de médiation animale est mis en œuvre à travers plusieurs structures appartenant à l'hôpital ou à l'extérieur :

- Une ferme pédagogique (animaux domestiques) qui accueille des enfants adressés par des Instituts Médico-Educatifs (IME),
- Une structure avec des petits animaux (lapins, poules) reçoit des enfants atteints d'un trouble sévère du langage oral,
- Activités d'équithérapie dans des centres équestres où plusieurs chevaux sont mis à disposition de l'hôpital,
- Médiation canine assurée par un intervenant extérieur à l'hôpital (chien visiteur).

MISE EN ŒUVRE

1. Pratique et expérience de la médiation animale mise en œuvre depuis une décennie,
2. Partenariat étroit avec le pôle administratif avec une maîtrise des frais annexes à l'activité (frais vétérinaires, nourriture des animaux, etc...),
3. Maîtrise de la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité ou d'assurance,
4. Mise en conformité avec la législation (cf. autorisations préfecture et ARS, instructions du Réseau National de Prévention des Infections).

ÉTAPES D'ÉLABORATION

1. La médiation animale est pratiquée depuis plus de 10 ans au Centre hospitalier et le Pr Gicquel qui a pris la direction du Pôle de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent en 2011 a pérennisé et développé le travail entamé par son prédécesseur.
2. L'hôpital s'apprête à devenir progressivement un « hôpital de jour inter-âges à médiation animale ».

SUIVI ET ÉVALUATION

- Grille d'observation, synthèse en équipe pluridisciplinaire,
- Mise en place de séances filmées avec analyse *a posteriori*,
- Réunions régulières (partage d'expérience) avec les autres professionnels du pôle pratiquant la médiation animale,
- Evaluation chiffrée de l'activité de médiation animale au même titre que toutes les autres activités de l'institution,
- Evaluation des résultats thérapeutiques,
- Recueil et prise en compte des avis et critiques émis par les différentes parties prenantes (administration, personnel soignant, familles).



La mise en œuvre d'une double médiation, par le jeu de société et par l'animal

Initiative soutenue par la Fondation en 2014 et 2017.

CONTEXTE

Sylvie McKandie exerce son activité d'orthophoniste à l'IME Henri Daudignon à Grenoble. Elle a inscrit le chien dans le cadre de ses interventions sous la forme d'un jeu de société « Pouchka et Cie » qu'elle a mis au point et qui s'adapte aussi bien aux populations en difficulté qu'à un large public.

OBJECTIF

Travailler avec un petit nombre de jeunes en si grande difficulté de communication et de langage que les prises en charge orthophoniques classiques s'avèrent insuffisantes.



© D. Renaud

*La présence des animaux aide à structurer la pensée,
le raisonnement logique de ces jeunes en difficulté.*

PROJET

- C'est à l'IME Daudignon que « Pouchka et Cie » a vu le jour. Pouvoir travailler avec un petit nombre de jeunes en grande difficulté de communication et langage.
- « Pouchka et Cie » permet d'expérimenter l'intérêt d'une double médiation : le déroulement du jeu produit une alternance entre des séquences orientées sur la relation avec le chien et des séquences autour de la table et des cartons de jeu. Une démarche qui permet de relier l'affectif, les émotions et les apprentissages.

MISE EN ŒUVRE

- « Pouchka et Cie » est utilisé dans plusieurs types de structures :
1. En IME auprès d'enfants ou d'adolescents présentant déficience intellectuelle et/ou troubles envahissants du développement,
 2. Dans des maisons de retraite, auprès de résidents atteints de la maladie d'Alzheimer,
 3. Dans des lieux de vie pour enfants et adolescents en difficultés sociales ou familiales.

ÉTAPES D'ÉLABORATION

1. Dans le cadre de son mémoire lors du Diplôme universitaire de Relation d'aide par la médiation animale (DURAMA) Sylvie McKandie a décrit et analysé l'outil qu'elle a créé,
2. Jeu de société inspiré par ses chiens Pouchka, Fara et Eskimo,
3. Utilisable dans différentes circonstances et auprès de publics très divers,
4. Jeu aisément adaptable par le choix des questions et des épreuves proposées.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Jeu très modulable et adaptable à de très nombreux publics, il nécessite de s'adresser à une population capable d'entrer dans un jeu de société.
- Lorsque ce n'est pas le cas, les interventions des chiens s'appuient alors sur une démarche de médiation plus classique.

* Association Familiale de l'Isère Pour l'Aide aux Enfants et Adultes Handicapés Intellectuels (AFIPAEIM)



Une mini-ferme, parfaitement intégrée à son territoire.

Le soutien de la Fondation a permis l'installation d'une ferme pédagogique en 2005.

CONTEXTE

L'IME des Isles est une unité de l'Etablissement Public National Antoine Koenigwarter (EPNAK). Situé dans le chef-lieu du département de l'Yonne, l'établissement a un agrément « retard mental profond et sévère » et « autistes ». La structure de 55 places accueille des enfants et adolescents de 3 à 20 ans atteints de Troubles Envahissants du Développement (TED).

L'implantation de l'IME en territoire rural et son souhait d'ouverture vers l'extérieur l'a orienté dans la mise en place d'une ferme pédagogique.

C'est autour de la médiation animale que s'est organisée la vie de la structure, d'où la nécessité d'une méthodologie sans faille.

OBJECTIF

Travailler le bien-être, la relation à l'autre et favoriser les potentiels de chacun.



La médiation animale permet aussi de favoriser les interactions sociales et de faire changer les regards sur le handicap.

PROJET

La ferme abrite en permanence chiens, poneys, lapins, moutons et chèvres et se caractérise par 3 axes majeurs permettant d'adapter les activités en fonction des besoins :

- Le choix d'une diversité d'espèces pour que chaque enfant puisse se trouver en situation d'affinité,
- La reproduction des animaux comme source de représentation du cycle de vie,
- L'ouverture sur l'extérieur par un partenariat avec les écoles et autres institutions.

MISE EN ŒUVRE

1. Installation dans des bâtiments provisoires pour tester la validité du projet,
2. En raison de son succès, une délocalisation de la ferme et de l'IME a été nécessaire en 2015, (plus d'espace requis pour le bien-être des animaux), ainsi que l'accueil des jeunes,
3. Embauche d'une monitrice d'équitation à demeure,
4. Formation du personnel pour assurer la pérennité du projet.

ÉTAPES D'ÉLABORATION

1. Elaboration du projet en 2003 par un éducateur technique spécialisé également agriculteur, sous la responsabilité de sa gouvernance,
2. Validation de la conception, l'animation et la gestion budgétaire de la ferme en interne,
3. Validation des tutelles (ARS et MDPH),
4. Ouverture de la ferme en 2005.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Contacts entretenus localement avec des professionnels pour la vente ou l'acquisition d'animaux nés à la ferme,
- Augmentation constante de la fréquentation de la ferme par des jeunes venant pour une prise en charge avec des objectifs ciblés,
- Meilleure collaboration entre les équipes pluridisciplinaires en donnant à chaque profession l'opportunité de mettre en place ses propres activités en présence des animaux.



Un chien pour apprendre à lire et à compter.

Initiative soutenue par la Fondation en 2013.

CONTEXTE

Prélude est la structure pédopsychiatrique de l'Hôpital de jour qui accueille des enfants âgés de 3 à 12 ans souffrant de troubles autistiques et psychiques. La médiation équine est déjà pratiquée par l'hôpital depuis près de 20 ans mais la présence permanente d'un chien au sein du service a fait l'objet d'un programme doté d'objectifs spécifiques.

OBJECTIF

Favoriser l'utilisation du langage non verbal pour permettre à des enfants d'accéder à la communication ; associer la présence du chien et son évocation à certaines activités scolaires (calcul, lecture) pour les rendre concrètes et accessibles.



*Faire une addition, c'est difficile, mais donner
10 croquettes à Gandalf, soudain, ça devient concret.*

PROJET

Le projet consistant à faire du chien un élément moteur de l'activité du service a été initié par une pédopsychiatre et une éducatrice pour jeunes enfants de l'hôpital. La première avait, dès les années 90, déjà travaillé en libéral avec les animaux ; la seconde voyait dans la présence d'un chien médiateur une forte valeur ajoutée à l'école « Passerelle », installée au cœur du service juvénio-infantile.

MISE EN ŒUVRE

1. Présentation du projet de médiation animale à la direction de l'établissement,
2. Formation de deux personnes référentes à la médiation canine et obtention d'un chien d'assistance,
3. Financement des frais d'entretien du chien par les partenaires privés sollicités,
4. Plan de formation en cours pour 4 nouveaux personnels du service.

ÉTAPES D'ÉLABORATION

1. Conception du projet par un médecin et une éducatrice de l'hôpital.
2. Acceptation du dossier par l'association Handi'Chiens avec formation de 2 personnes référentes et octroi de Gandalf, chien d'assistance,
3. Accréditation du projet par la direction de l'hôpital avec financement de la formation des personnels référents et de l'assurance correspondant à l'activité,
4. Recherche de partenaires extérieurs permettant d'assurer les frais de la présence du chien et création d'une association interne à l'hôpital « Magi'chiens » pour faciliter la recherche de fonds.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Depuis 2013, les activités menées avec Gandalf ont permis de faciliter la prise en charge d'enfants particulièrement perturbés sur le plan de la communication. L'aide apportée par l'animal dans le domaine scolaire est particulièrement significative.
- Sur le plan relationnel, la présence et l'attitude du chien ont permis de pacifier les rapports au sein des groupes d'enfants... et de fluidifier ceux du personnel soignant.
- La prise en charge des frais inhérent à l'activité de médiation par des partenaires extérieurs permet de ne pas peser sur le budget du service et d'en assurer ainsi la pérennité.



Éveiller par les animaux.

Initiative soutenue par la Fondation en 2014.

CONTEXTE

Fondée en 1966 par l'acteur Lino Ventura, Perce-Neige accueille aujourd'hui plus de 900 personnes handicapées mentales ou psychiques au sein de 34 établissements (foyers de vie, foyers d'accueil médicalisés, maisons d'accueil spécialisées, instituts médico-éducatifs). La Maison Perce-Neige de Chauché (85) a été inaugurée en 2012. La structure est composée d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) et d'un Foyer de vie et a mis en place une activité de médiation animale depuis 2014.

OBJECTIF

Apporter un supplément de sérénité à la population adulte handicapée accueillie ; travailler les capacités cognitives, mémorielles et psychomotrices.



Les rendez-vous avec les animaux sont très appréciés et attendus par tous les résidents.

PROJET

La Maison Perce-Neige de Chauché sur le territoire de Vendée accueille une population adulte vieillissante (30 personnes de plus de 35 ans), touchée par des pathologies importantes mais dont l'état stabilisé ne nécessite plus de prise en charge strictement hospitalière.

Les résidents bénéficient de séances mensuelles de médiation animale organisées par petits groupes (6 personnes), animées par l'association « Anim'envie » et faisant intervenir un chien et un chat.

Les séances comprennent un temps de travail cognitif et mémoriel, suivi d'un travail de motricité fine (caresses et soin des animaux), puis d'un temps plus centré sur la motricité globale et la mémorisation des commandes. La séance se termine par la préparation des repas des animaux et un au revoir individualisé.

MISE EN ŒUVRE

1. Plusieurs Maisons Perce-Neige pratiquent la médiation animale. Les modalités de mise en œuvre et les obligations administratives (autorisations, assurances, etc.) en sont donc déjà connues au sein de l'institution.
2. Le choix d'un prestataire extérieur (une association vendéenne, « Anim'envie ») a permis de mettre en place un programme parfaitement adapté et d'en prévoir le développement dans le temps.

ÉTAPES D'ÉLABORATION

1. La création d'un établissement permettant l'accueil d'adultes handicapés mentaux et psychiques vieillissants correspondait à un besoin dans la région Vendéenne.
2. Dès l'inauguration en 2012, la directrice de l'établissement a envisagé la mise en place d'un programme de médiation animale.
3. Le projet a été élaboré et finalisé en 2013 pour une mise en œuvre en 2014.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Un bilan individuel établi une fois par an permet de suivre l'évolution du comportement de chaque résident avec les animaux mais également au sein du groupe.
- Les rendez-vous, très appréciés et attendus des résidents doivent prochainement être complétés par de nouvelles séances de médiation faisant intervenir de plus petits animaux (rongeurs).

La médiation asine au cœur de la prise en charge du handicap

CONTEXTE

La Maison d'Accueil Spécialisée Pierre Launay accueille des personnes adultes que des handicaps intellectuels, moteurs, sensoriels ou somatiques graves, rendent incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de la vie courante et qui sont tributaires d'une surveillance médicale et de soins constants.

La structure assure l'accueil, l'hébergement, les soins médicaux, les aides de la vie courante et les soins d'entretien de 99 personnes polyhandicapées.

OBJECTIF

Faciliter, par des activités menées principalement avec des ânes, l'accompagnement en kinésithérapie et en psychomotricité de personnes adultes fortement handicapées et vieillissantes



*L'âne est un précieux auxiliaire
pour un kinésithérapeute ou un psychomotricien.*

PROJET

L'activité de médiation animale est présente à Pierre Launay depuis plus de 30 ans et a progressivement évolué pour privilégier le travail avec les ânes (3 ânes sont présents en permanence sur le site ainsi qu'un chat et un lapin).

Deux axes majeurs de travail sont privilégiés :

- Mettre les résidents en situation d'agir avec principalement l'entretien des écuries et le nourrissage des ânes.
 - Favoriser la mise en relation : c'est un travail tourné sur le ressenti, l'observation des réactions.
- Par ailleurs, une promenade en sully est proposée les après-midi.

* Association pour Adultes et Jeunes Handicapés

MISE EN ŒUVRE

1. La MAS a fait appel au savoir-faire d'une association locale, l'Atelier du Cheval Vert (ACV), pour l'épauler dans la mise en œuvre des activités de médiation. Cette association regroupe des professionnels du secteur médico-social faisant appel au cheval ou à l'âne comme médiateur éducatif et thérapeutique (2 des 3 ânes présents à la MAS appartiennent à l'ACV).
2. Aujourd'hui, deux monitrices d'atelier animent l'activité ferme et les soins aux animaux. Les ânes évoluent dans des espaces de travail définis :
 - Espace couvert avec 2 box, espace réservé au matériel propre à chaque âne (code couleur favorisant la reconnaissance par le résident)
 - Espace extérieur pour la maniabilité (parcours psychomoteur), les balades avec l'animal, la circulation d'un sully)

ÉTAPES D'ÉLABORATION

1. C'est un kinésithérapeute diplômé en équithérapie qui a été chargé de mettre en place l'activité de médiation animale en 1985.
2. Un partenariat a été réalisé avec l'Atelier du Cheval Vert (ACV) dès 1989. D'autres conventions ont depuis été signées avec des établissements de la région (IME notamment) permettant d'ouvrir la MAS à des publics extérieurs.
3. D'un programme uniquement fondé sur le cheval, la MAS est passée à une activité centrée sur l'âne, complétée aujourd'hui par l'apport de petits animaux (chat, lapin).

SUIVI ET ÉVALUATION

- Les prises de notes à l'issue de chaque séance permettent d'objectiver l'évolution de la personne accompagnée. Un bilan annuel de ces notes est réalisé par les professionnels concernés et partagé à l'occasion d'une réunion de synthèse. En ce qui concerne le volet thérapeutique, l'équipe travaille à l'élaboration d'une grille d'observation favorisant la lisibilité de l'évolution des résidents accompagnés.
- Une formation (avec Médi'âne) a eu lieu en novembre 2018 sur le thème : « l'âne dans un travail de lien social ». Elle a concerné 5 salariés de la MAS et 3 salariés d'établissements extérieurs dans une perspective de pérennisation de l'activité de médiation animale.



E-mail, un chien pour se reconnecter à la société.

Initiative soutenue par la Fondation en 2010.

CONTEXTE

L'Association des paralysés de France (APF France Handicap) est une association nationale luttant pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société. Elle gère plusieurs établissements dont les Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) intervenant dans les différents lieux de vie et d'activité des enfants et adolescents (domicile, crèche, école, centre de vacances...). En ce qui concerne l'intervention au sein de l'école, elle peut avoir lieu en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (CLIS, ULIS).

OBJECTIF

Favoriser, grâce à la médiation canine, l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie d'enfants et de jeunes de 0 à 20 ans déficients moteurs avec ou sans troubles associés en complément des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques.



*Quand le kiné peut enfin faire les étirements
qu'il n'était jamais parvenu à obtenir,
il est définitivement convaincu.*

PROJET

Paquita Pasquet a monté un projet de médiation canine au sein du Sessad après avoir constaté l'intérêt des jeunes pour son chiot Eurasier et le Labrador d'Handi'Chiens en famille d'accueil chez une de ses collègues. Les deux collègues, respectivement éducatrice spécialisée et ergothérapeute ont constitué le dossier administratif et financier. Elles se sont parallèlement formées à la médiation animale. Le projet a vu le jour en 2008 et s'est concrétisé avec l'arrivée de E-mail, chien d'assistance, en 2010.

MISE EN ŒUVRE

1. Mise en contact des jeunes avec les chiens des deux collaboratrices du Sessad.
2. Formation à la médiation animale de l'éducatrice spécialisée et de l'ergothérapeute par une association spécialisée (« Présence Animale »).
3. Information des professionnels de l'établissement sur les possibilités offertes par la médiation animale dans chacun de leurs domaines.
4. Montage du projet administratif et financier après accord de la direction.
5. Demande d'autorisations spécifiques auprès de toutes les structures concernées (crèches, établissements scolaires, etc.).
6. Professionnels du Sessad invités à assister aux séances de médiation animale.
7. Calendrier d'intervention respectant le bien-être de E-mail.

ÉTAPES D'ÉLABORATION

1. Mises en présence ponctuelles d'enfants avec les chiens personnels des deux collègues du Sessad,
2. Repérage de l'ensemble des obligations liées à la mise en place d'un programme en présence d'animaux,
3. Formation à la médiation animale des initiatrices de l'action,
4. Association de l'ensemble des professionnels concernés au sein de la structure,
5. Accord de la direction sur l'ensemble des modalités du programme,
6. Acquisition d'E-mail, chien d'assistance.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Chaque enfant fait l'objet d'un projet d'accompagnement avec des objectifs précis. C'est à l'aune de ces objectifs que sont évaluées les interventions de médiation animale. Les projets d'accompagnement sont réévalués tous les ans.
- Un compte rendu est rédigé après chaque séance faisant intervenir E-mail
- Une psychologue et une psychomotricienne de l'équipe ont décidé de se former à leur tour à la médiation animale confortant ainsi la pérennité du projet.

* Association des Paralysés de France - France Handicap

Avec l'animal, vers la vie



POSTFACE

Guy Courtois

Président de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer



La présence d'animaux dans les établissements accueillant des enfants ou adultes en situation de handicap n'est pas nouvelle mais avait des objectifs limités. Occupationnels pour la grande majorité, économiques pour certains par la pratique de l'élevage dans les structures d'aide par le travail.

Dans un certain nombre de cas le cheval participait à la rééducation motrice car il permettait de rééquilibrer les postures du « cavalier ». L'équithérapie ou médiation équine se pratiquait depuis longtemps en Europe et dans quelques institutions en France au début des années 1970. La création et surtout l'institution du diplôme d'équicien en 2014 est une étape marquante pour la reconnaissance de cette pratique.

Le chien emblématique également de la médiation animale a acquis ses lettres de noblesse avec les chiens guide puis les chiens d'assistance et dans plusieurs institutions psychiatriques.

Aujourd'hui la pratique s'est diversifiée ; chiens visiteurs ou résidents, mini-fermes pédagogiques se sont développés pour assurer une pratique plus relationnelle, plus sensible, plus émotive et comportementale avec l'animal qui est le sens même de la médiation animale.

Ce guide édité par la Fondation Adrienne et Pierre Sommer n'est pas un manuel de préconisations mais un recueil de pratiques recensées, sans être exhaustif, à l'occasion des appels à projets réalisés par notre Fondation depuis 2003 et qui ont conduit à financer plus de 700 projets tout public confondu.

Les initiatives concernant les adultes, enfants et adolescents en situation de handicap y tiennent une place privilégiée puisque nous en avons recensé 252 (soit 36 %) dont 69 avec le cheval ou l'âne et 111 avec le chien pour acteur.

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer souhaite que cet ouvrage inspire un plus grand nombre d'intervenants à s'engager dans la voie de la médiation animale dont tous s'accordent à reconnaître les bienfaits et à un moment où la sensibilité animale est reconnue et la biodiversité un élément fondamental de notre mieux vivre, voire de notre survie.



RESSOURCES

Approches thérapeutiques non médicamenteuses

https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1781393/fr/approches-therapeutiques-non-medicamenteuses

Prévention du risque infection et médiation-présence animale en établissements médico-sociaux et établissements de santé- Publié par CCLIN-ARLIN*

<https://documentation.fondation-apsommer.org/produit/prevention-du-risque-infectieux-et-mediation-presence-animale-en-etablissements-medico-sociaux-et-etablissements-de-sante/>

***CPias Réseau national de prévention des infections associées aux soins (ex CCLinArlin)**

<http://www.cpias.fr/>

Déclaration des Droits de l'Animal

<http://www.fondation-droit-animal.org/la-fondation/declaration-des-droits-de-lanimal/>

Le lien à l'animal permet-il une récupération sociale et cognitive chez l'enfant avec autisme ?

Marine Grandgeorge

https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00683219/file/PHD_manuscript_Grandgeorge_Marine_leger.pdf

L'adolescent avec autisme, le chien et l'éducateur spécialisé. La relation Homme-Animal au cœur d'un projet d'activité éducatif – Juliette Patin (Mémoire DEES)

<https://documentation.fondation-apsommer.org/produit/ladolescent-avec-autisme-le-chien-et-leducateur-specialise-la-relation-homme-animal-au-coeur-dun-projet-dactivite-educatif-2/>

La médiation équine et le handicap psychique d'un état des lieux à une étude d'évaluation clinique – Jessie Ansoerge Jeunier

<https://documentation.fondation-apsommer.org/produit/la-mediation-equine-et-le-handicap-psychique-dun-etat-des-lieux-a-une-etude-devaluation-clinique/>

Un chien et un cheval pour appui : médiation animale, tonus et émotions en psychomotricité

– **Vanessa Cecchetti, Mémoire fin étude Psychomotricienne**

<https://documentation.fondation-apsommer.org/produit/un-chien-et-un-cheval-pour-appui-mediation-animale-tonus-et-emotions-en-psychomotricite/>

Pratique de la médiation équine : Approche cognitivo-comportementale

Patricia Faure – Books on Demand (2018)

Panser avec les animaux. Sociologie du soin parle contact animalier

Jérôme Michalon, Presses des Mines, Collection Sciences sociales (2014)

L'enfant autiste en thérapie avec le cheval

Laurence Hameury - Connaissances et Savoirs (2017)

L'animal à l'âme – De l'animal-sujet aux psychothérapies accompagnées par des animaux

Sandrine Willems, le Seuil, Collection Sciences Humaines (2011)

L'équithérapie dans l'accompagnement de l'enfant handicapé

Dr. Rosa Perez, Dangles (2013)



L'espace documentaire et le site de la Fondation Adrienne et Pierre Sommer proposent des références de livres, d'articles, d'émissions radio et télévision très nombreuses dans les domaines les plus divers de la relation humain-animal (éthologie, ethnographie, psychologie, etc.).

www.fondation-apsommer.org

NOTES

Lined area for notes on page 48.



Avec l'animal, vers la vie

Créée en 1971 la Fondation Adrienne et Pierre Sommer est aujourd'hui la seule organisation à but non lucratif, privée et indépendante à soutenir le développement de la médiation animale, pratique fondée sur les interactions humain – animal.

La Fondation Adrienne et Pierre Sommer est membre de l'International Association of Human-Animal Interaction Organizations (IAHAIO).



www.fondation-apsommer.org

contact@apsommer.org